

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : peda.mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 77 Formation à la neutralité			
Code	PEIM3B77PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Nathalie MICHIELS (nathalie.michiels@helha.be) HELHa Campus Mons Marie WATTEYNE (watteynem@helha.be) HELHa Gosselies Nicolas MULLIER (nicolas.mullier@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Jean-Luc SOETE (jean-luc.soete@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Un module de 20h en conformité avec le décret du 17/12/2003 vise à fournir le complément de formation qui permet aux étudiants de postuler dans l'enseignement organisé par la Communauté Française Wallonie-Bruxelles de Belgique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B77PPA Formation à la neutralité

20 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 0 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B77PPA Formation à la neutralité

10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSELIES
 Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : peda.gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation à la neutralité			
Code	12_PEIM3B77PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nicolas MULLIER (nicolas.mullier@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

CE module de 20h, en conformité au décret du 17/12/2003, vise à fournir le complément de formation qui permet aux étudiants de postuler un emploi dans l'enseignement organisé par la Communauté Française Wallonie-Bruxelles de Belgique.

En outre, ce module de cours vise à explorer de façon critique le concept de neutralité et ce qu'il engage, sur le terrain, comme posture enseignante.

Enfin, ce module de cours vise à introduire la portée du décret de 2003 dans l'économie générale du paysage scolaire de la Communauté française de Belgique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

C2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Après avoir exploré (ou rappelé) les contours (politiques, juridiques et institutionnels) du paysage de l'enseignement obligatoire en Communauté française de Belgique, ce module s'arrêtera sur l'exploration du concept de neutralité tel qu'il est affirmé dans les textes légaux et tel qu'il vise à se traduire sur le terrain de la pratique quotidienne.

Démarches d'apprentissage

Le module explorera "la neutralité" à partir de l'examen :

- des textes décrets concernés,
- des grands textes fondateurs de la démocratie,
- de situations pratiques concrètes.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Chaque séance de cours débute par un travail de synthèse effectué par un(e) étudiant(e). Ce travail vise un double objectif : inciter l'étudiant(e) à relire le cours avant de se présenter à la séance orale ET activer la case mentale "utile" dès le début de cette séance.

Ouvrages de référence

Cfr. les documents publiés sur Connect'ed et distribués lors des séances de cours.

Supports

Le support de cours est publié sur Connect'ed.

4. Modalités d'évaluation

Principe

- L'évaluation de cette UE est binaire : ou bien l'UE est validée ("s") ou bien elle ne l'est pas ("e").
- La validation de l'UE repose sur :
 - la présence effective (participation réelle aux séances de cours - voir à cet égard le calendrier des séances distribué lors du premier cours oral et publié sur Connect'ed de l'étudiant(e),
 - la présence active (inscription dans une démarche de production d'un travail critique et réflexif) de l'étudiant(e),
 - la participation active à un échange formatif entre pairs lors de la dernière séance de la formation. Cette discussion sera menée à partir des travaux critiques et réflexifs produits par les étudiants tout au long du semestre.
- Toute absence à une ou plusieurs séances de cours devra faire l'objet d'un travail compensatoire dont le contenu et les modalités seront, *sur initiative de l'étudiant(e)*, discutés avec le titulaire de l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	100				
Période d'évaluation					Trv	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).